

Chypre

22. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur soutien à l'indépendance, à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République de Chypre. Ils ont réclamé la mise en œuvre des résolutions des Nations unies s'appliquant à Chypre et, en particulier, des résolutions 365 (1974), 550 (1984), 1250 et 1251 (1999) du Conseil de sécurité. Ils ont en outre demandé le retrait de toutes les forces et de tous les colons turcs, le retour des réfugiés dans leur foyer, le rétablissement et le respect des droits de tous les Chypriotes, ainsi que l'élucidation du sort de toutes les personnes disparues. Ils ont souligné que l'exigence de la reconnaissance d'un État distinct dans la partie occupée de Chypre était inacceptable.
23. Réaffirmant leur profond souci de voir aboutir les efforts soutenus pour trouver une solution juste et durable, ils ont vigoureusement souscrit à la proposition du Conseil de sécurité, qui demande au secrétaire général des Nations unies d'inviter les deux collectivités de Chypre à tenir des négociations sous son égide avant la fin de 1999. Ils ont fait remarquer que ces négociations seraient globales et reposeraient sur les quatre principes suivants : aucune condition préalable, examen de toutes les questions, engagement de bonne foi à poursuivre les négociations jusqu'à l'obtention d'un règlement, et prise en compte intégrale des résolutions et traités pertinents des Nations unies. Ils se sont engagés à soutenir pleinement le secrétaire général dans l'atteinte de cet objectif et ont accueilli avec satisfaction la décision du gouvernement de la République de Chypre d'accepter une invitation à des négociations fondées sur les quatre principes entérinés par le Conseil de sécurité des Nations unies.
24. Ils ont demandé au secrétaire général de réunir le GAMC au moment opportun pour discuter de Chypre.

Belize

25. Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur soutien à l'intégrité territoriale, à la sécurité et à la souveraineté du Belize, et ils ont exprimé l'espoir que se poursuive l'amélioration des relations entre le Belize et le Guatemala. Ils ont lancé un appel au dialogue aux échelons les plus élevés pour qu'on arrive à une solution mutuellement avantageuse et définitive. Ils ont confié au secrétaire général le mandat de réunir le Comité ministériel du Commonwealth sur le Belize lorsque cela serait nécessaire.

Guyana

26. Les chefs de gouvernement ont exprimé leur ferme soutien au gouvernement et à la population du Guyana, et leur solidarité avec eux, pour ce qui est de la préservation de leur intégrité territoriale et de leur souveraineté. Ils ont également salué la poursuite des efforts pour trouver une solution pacifique au différend qui oppose le Guyana et le Venezuela.
27. Les chefs de gouvernement ont pris acte de ce que les relations entre les deux pays s'étaient déroulées ces dernières années dans un climat de compréhension et de respect mutuels, et par l'intermédiaire de l'élaboration de programmes de coopération fonctionnelle. Ils ont exprimé l'espoir que les deux pays résoudraient leurs différends de manière pacifique et salué le processus de bons offices du secrétaire général des Nations unies.